

Sujet : [INTERNET] Avis Enquête publique plage Mala Date : Fri, 19 Jul 2019 15:06:32 +0200

De : > Stephanie TOURRET (par Internet) <stefourtret@gmail.com>

Répondre à : Stephanie TOURRET <stefourtret@gmail.com>

Pour : ddtm-sm@alpes-maritimes.gouv.fr

Bonjour Je tiens à participer à cette enquête publique, l'occasion nous est donnée enfin donnée là de nous exprimer sur l'avenir de ce site exceptionnel.

Jusqu'à présent d'embarquer sans fin entre politique et plagiste qui ne tiennent pas comptes des gens que nous sommes utilisateurs de la page pour une journée un footing, une soirée et qui préservent à leur niveau ce site majestueux. Je tiens à faire part des importantes nuisances sonores de la plage réserve de la Mala, qui n'ont que peut faire du site si ce n'est en retirer de l'argent Les clients de cet établissement ressortent bien souvent très alcoolisés et sont une nuisance pour nous sur la plage La plage Eden est dans une autre dimension, plus zen plus en préservation du site Ce qui fait le charme de cet endroit s'est son esprit village, famille que l'on retrouve grâce aux cabanon qui ont un charme fou, on sens que les propriétaires font tout pour préserver le site, si on les sollicite pour un services un verre d'eau, un sac ou tout simple échanger il sont des plus bavard sur se site magique.

Nombre fois quand je cours, de petit rassemblement amicaux vous donne envie de vous arrêter et de partager un moment de convivialité C'est bien ce mont qu'il faut retenir de la plage de la Mala : convivialité grâce à un juste équilibre des locaux, des « touristes » tous dans un soucis de préserver tel que ce site.

Votre volonté de dénaturer l'âme de ce lieu est totalement déplacée, vous devez préserver ce site, en limitant par contre le nombre de matelas sur la plage qui nous empêche de profiter et où nous sommes plus entasser ! Et également supprimer cette musique qui n'est pas à propos dans un site de quiétude En espérant que mon avis saura donner', comme tant d'autres son poid pour la préservation du site des cabanons Cordialement. Stephanie Tourret